

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

NICE, le

36 - 000228

ARRETE N°

**prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles
sur le territoire de la commune de MOUANS-SARTOUX**

LE PREFET DES ALPES MARITIMES,
Chevalier de l'ordre National du Mérite,

- VU la loi 87-565 du 22 Juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs,
- VU la loi n° 95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement modifiant la loi n° 87-565 précitée,
- VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles R.11-4 à R 11-12,
- VU le décret n° 95-1089 du 5 Octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles,
- VU la délibération du conseil municipal de MOUANS-SARTOUX en date du 18 Mai 1995

CONSIDERANT la nécessité de déterminer les zones exposées au risque incendie de forêt sur le territoire de la commune de MOUANS-SARTOUX et les mesures de prévention à y mettre en oeuvre,

SUR proposition du Sous-préfet, Directeur de cabinet,

A R R E T E

- ARTICLE 1 :** L'établissement d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles est prescrit sur le territoire de la commune de MOUANS-SARTOUX
- ARTICLE 2** Le risque pris en compte concerne les incendies de forêts
- ARTICLE 3** Le périmètre mis à l'étude est constitué par l'ensemble du territoire communal
- ARTICLE 4** La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt est chargée d'instruire le projet de plan
- ARTICLE 5** Le présent arrêté sera publié au Bulletin d'information et Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture
- ARTICLE 6** Des copies du présent arrêté seront adressées :
- au Maire de la commune de MOUANS-SARTOUX
 - au Ministre de l'Environnement - Direction de la Prévention des pollutions et des risques.
 - au Directeur Régional de l'Environnement
 - et au Directeur Départemental de l'Equipement

05 JUIN 1996
Fait à NICE, le

LE PREFET


Le Préfet
des Alpes-Maritimes

Philippe MARLAND